

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 18 février 2014**

**Vote des budgets primitifs 2014**

**Budget général**

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 376 450,00 €, le virement à la section d'investissement s'élevant à 48 063,51 €, les dépenses imprévues à 1 345,50 €, l'amortissement d'une subvention pour la mise en souterrain d'un réseau au village à 28 190,99 €. Les charges financières sont de 3 000,00 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 107 254,50 €. Les restes à réaliser s'élèvent à 16 549,50 € en dépenses et à 2 700,00 € en recettes.

Les principales recettes :

- FCTVA : 11 000 €
- Taxe d'aménagement : 2 000 €
- Subvention de l'opération « Cœur de Village » : 14 300 €
- Subvention matériel incendie : 1 000 €
- Amortissement d'une subvention : 28 190,99 €
- Ventes de terrains : 2 700 € (report 2013).

Les principales dépenses :

- Remboursement du capital des emprunts : 39 305 €
- Frais de numérisation du PLU : 3 000 €
- Plantations de massifs au village : 2 000 €
- Eclairage public du Clos des Erables : 30 000 €
- Equipements incendie : 1 500 €
- Matériel de bureau : 600 €
- Achats de terrains : 6 326,79 € (report 2013)
- Déplacements de tombes dans le cimetière : 5 300 €
- Eclairage de la place du village : 3 000 €
- Revêtement de la place de la salle des fêtes : 7 953 €
- Etat des lieux de l'église : 4 524 € (report 2013)
- Travaux accessibilité bâtiments communaux : 3 744 € (report 2013).

Les subventions au compte 6574 se décomposent comme suit :

- Cré'Anim : 220 €
- L'Avenir Saindidois : 100 €
- Ligue contre le Cancer : 100 €
- Vaincre la Mucoviscidose : 100 €.

**Budget annexe « zone artisanale »**

La section de fonctionnement s'équilibre à 120 294,70 €. Les ventes de terrains s'élèvent à 14 000 €, les frais à 5 000 € et les écritures de stocks à 115 294,70 € en dépenses et à 106 294,70 € en recettes.

Les dépenses de la section d'investissement s'élèvent à 106 294,70 €, les recettes à 115 294,70 € soit un excédent de 9 000 €. Ces montants correspondent aux écritures de stocks.

### Budget annexe « assainissement »

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à 39 512 €. Les intérêts des emprunts s'élèvent à 1 994 € et les amortissements à 19 618 € en dépenses et à 4 812 € en recettes.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 32 174 €, le remboursement du capital des emprunts s'élevant à 15 662 € et les amortissements à 4 812 € en dépenses et à 19 618 € en recettes.

### **Information sur la gestion des dossiers d'instruction du droit des sols**

Suite au désengagement de l'Etat évoqué lors de la précédente séance dans l'instruction des actes relatifs à l'occupation des sols, le conseil municipal est informé que la Communauté de Communes a engagé une réflexion, avec le cabinet d'expertise KPMG.

Le conseil municipal souhaite que l'étude soit approfondie et qu'un service d'instruction soit créé pour être opérationnel au 2<sup>ème</sup> trimestre 2015, en évitant autant que possible de nouveaux postes administratifs, si ce service devait être institué au niveau intercommunal.

### **Questions diverses**

Le conseil municipal :

- est informé de la demande d'élagage d'arbres en bordure du Clos Nallet
- compose le bureau de vote des élections municipales
- entend le compte rendu de la dernière réunion du Syndicat Veyle Vivante.